



GUIDE UTILISATEUR

ARRETES

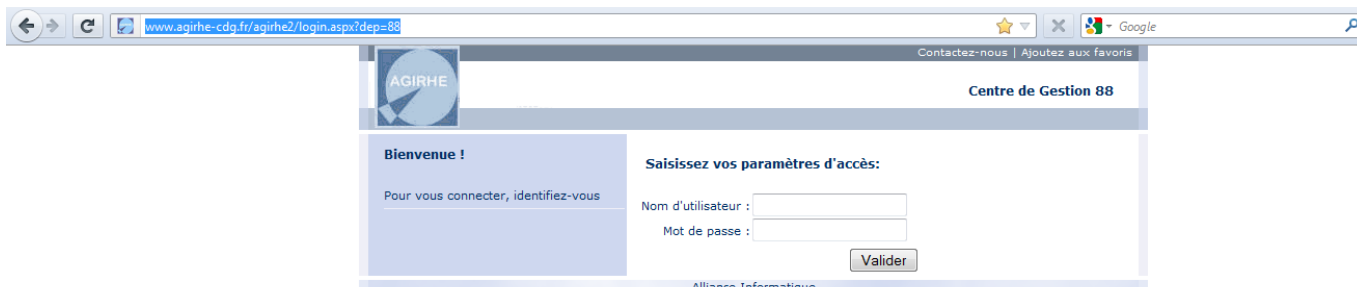
- Se connecter sur le site du CDG des Vosges www.cdg88.fr puis cliquez sur l'icône « AGIRHE INTERNET ».

Le logiciel « AGIRHE INTERNET » a été optimisé pour être utilisé sur le navigateur « Firefox »

Lien de téléchargement : <http://www.mozilla.org/fr/firefox/features/>



Saisissez vos login et mot de passe personnalisés afin d'accéder à l'espace Intranet de votre collectivité.



Vous accédez ainsi à la partie « AGIRHE INTERNET » de votre collectivité.

SAISIE DES ARRETES

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Liste des agents
Anomalies sur les arrêtés
Arrêtés Avancement d'échelon
Arrêtés Avancement de grade

Agent Collectivité Arrêté Observations

Aucun enregistrement n'est disponible.

Enregistrements: 0 jusqu'à 0 de 0 - Pages: 1

Anomalies sur la fiche identité de l'agent

Code Agent Collectivité

Aucun enregistrement n'est disponible.

Enregistrements: 0 jusqu'à 0 de 0 - Pages: 1

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Ajouter un agent Transfert Excel Imprimer

Nom Prénom Actif Grade Statut

Code Agent Grade Statut

Code	Agent	Grade	Statut
	DUPONT ARTHUR	adjoint technique territorial de 2ème classe	Non titulaire de droit privé
D23312	DURAND MARTIN	adjoint technique territorial de 2ème classe NT	Non titulaire de droit public
S23313	DURANT LAURA	adjoint technique territorial de 2ème classe	Titulaire
	MET LAURA		Stagiaire

Enregistrements sur la page: 20

Enregistrements: jusqu'à 4 de 4 - Pages: 1

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

523313 DURANT LAURA adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Imprimer

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Prochaines évolutions de carrière

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

523313 DURANT LAURA adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Imprimer

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Ajouter un arrêté ← Services antérieurs Cliquer sur « Ajouter un arrêté » Sans arrêts maladie

Date	Arrêté	Grade	Echel	DHS	Collectivité	
01/02/2009	Changement de DHS supérieur à 10%	adjoint technique territorial de 2ème classe	03	2400	Coll Test1	Supp.
01/01/2009	Titularisation	adjoint technique territorial de 2ème classe	03	3500	Coll Test1	Supp.
01/11/2008	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum	adjoint technique territorial de 2ème classe	03	3500	Coll Test1	Supp.
01/01/2008	Recrutement stagiaire	adjoint technique territorial de 2ème classe	02	3500	Coll Test1	Supp.

Enregistrements sur la page: 10 Enregistrements: 1 jusqu'à 4 de 4 - Pages: 1

Prochaines évolutions de carrière

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

523313 DURANT LAURA adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Arrêté

- > Congés
- > Départ
- > Intégration
- > Modalités d'exercice
- > Positions
- > Recrutement
- > Sanctions
- > Traitement

Sélectionner le type d'arrêté :

- Congés (ce type d'arrêté doit être saisi dans l'onglet absences)
- Départ
- Intégration
- Modalités d'exercice
- Positions
- Recrutement
- Sanctions
- Traitement

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

523313 DURANT LAURA adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

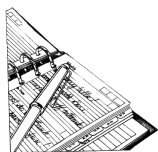
Type d'arrêté Départ Arrêté

Votre choix

Valider

Sélectionner l'arrêté souhaité (celui-ci diffère en fonction du type d'arrêté sélectionné)
c.f. pages 3 à 23

Récapitulatif des types d'arrêtés et des arrêtés qui leur sont associés



A noter :

- Les arrêtés dont le code commence par A concernent les stagiaires et les titulaires ;
- Les arrêtés dont le code commence par X concernent les non-titulaires de droit public ;
- Les arrêtés dont le code commence par Y concernent les non-titulaires de droit privé.

1- Stagiaires et titulaires

Type d'arrêté	Arrêté	Sous-menus
Congés	Voir à partir de la page 33	
Départ	Abandon de poste (AD25)	
	Décès (AD45)	<ul style="list-style-type: none"> - Imputable au service - Non imputable au service
	Fin de prise en charge (AD60)	
	Licenciement après avis de CAP (AD07)	<ul style="list-style-type: none"> - En fin de stage - En cours de stage - Si refus de 3 postes au cours d'une dispo. d'office - Si refus de 3 postes sans motif valable lié à la santé
	Licenciement d'un titulaire pour insuffisance professionnelle (AD06)	
	Licenciement pour inaptitude physique (CNRACL) (AD09)	
	Licenciement pour inaptitude physique (régime général) (AD08)	
	Licenciement sans avis de CAP (AD10)	<ul style="list-style-type: none"> - Après prise en charge au terme de 3 refus - Suppression de poste après avis de CTP - Après détachement sur un emploi fonctionnel - En cours de stage pour refus d'agrément - Pour retrait d'agrément
	Radiation pour cause de mutation (AD40)	

	Radiation après fin de détachement (AD55)	<ul style="list-style-type: none"> - A l'initiative de l'administrat° d'accueil - A l'initiative de l'administrat° d'accueil (emploi fonctionnel) - A l'initiative de l'administrat° d'origine - A l'initiative de l'administrat° d'origine (emploi fonctionnel) - A l'initiative du fonctionnaire - A l'initiative du fonctionnaire (emploi fonctionnel) - Suite dét. de droit pour stage (licenciement) - D'un fonctionnaire de l'Etat (loi 2004-809 du 13.08.2004)
	Radiation après intégration autre cadre d'emplois (AD50)	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une autre collectivité territoriale - Dans une autre fonction publique - Suite à un reclassement pour inaptitude physique - Dans la même collectivité
	Radiation car perte d'une qualité de fonctionnaire (AD30)	
	Radiation pour cause de transfert total (AD41)	
	Radiation suite à démission (AD05)	
	Retraite (CNRACL) (AD34)	<ul style="list-style-type: none"> - Sur demande - Fonctionnaire handicapé > ou égal à 80% - Carrière longue
	Retraite (régime général) (AD35)	<ul style="list-style-type: none"> - Normale - Pour invalidité
	Retraite CNRACL pour invalidité (AD36)	
	Retraite CNRACL pour invalidité non imputable au service (AD37)	
Intégration	Intégration après détachement dans le FPT (AI15)	<ul style="list-style-type: none"> - D'une autre fonction publique SAUF loi 2004-809 du 13.08.2004 - D'une autre collectivité territoriale
	Intégration dans un cadre d'emplois (AI05)	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnaire de l'Etat (loi 2004-809 du 13.08.2004)
	Intégration d'un agent à temps non complet (AI20)	

Modalités d'exercice	Cessation progressive d'activité (CPA) (AM35)	
	Changement de DHS < à 10% avec perte d'affiliation à la CNRACL (AM07)	
	Changement de DHS inférieur ou égal à 10% (AM06)	
	Changement de DHS inférieur ou égal à 10% (AM05)	
	Décharge de service pour activité syndicale (AM80)	
	Fin de mise à disposition (AM45)	
	Fin de suspension (AM75)	
	Fin de temps partiel et réintégration à temps plein (AM15)	<ul style="list-style-type: none"> - Après temps partiel thérapeutique - Après temps partiel de droit - Après temps partiel discrétionnaire
	Maintien en surnombre (AM50)	<ul style="list-style-type: none"> - Après suppression de poste - Après détachement de longue durée faute d'emploi vacant - Après détachement dans un emploi fonctionnel (décharge de fonctions) - Après dispo. d'office suite à congés de maladie faute d'emploi vacant - Après mise hors cadre faute d'emploi vacant
	Mise à disposition (AM40)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la totalité du temps de travail - Pour une partie du temps de travail
	Mise à disposition (renouvellement) (AM41)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la totalité du temps de travail - Pour une partie du temps de travail
	Mise à disposition par prise en charge d'un fonctionnaire (AM20)	<ul style="list-style-type: none"> - Par le CDG - Par le CNFPT

	Mise à temps partiel (AM10)	<ul style="list-style-type: none"> - Discrétionnaire - De droit pour donner des soins - De droit pour adoption - De droit pour naissance - Personnel d'enseignement – de droit pour naissance - Personnel d'enseignement – de droit pour adoption - Personnel d'enseignement – de droit pour donner des soins - Personnel d'enseignement – discrétionnaire - De droit pour créer ou reprendre une entreprise - De droit pour fonctionnaires handicapés
	Prolongation d'activité d'un fonctionnaire au delà de 65 ans (AM60)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour recul de la limite d'âge - Pour recevoir une retraite à taux plein - Pour régulariser un dépassement de limite (fin année scolaire par exemple)
	Ré affectation après maintien en surnombre (AM51)	
	Suspension en attente du conseil de discipline (AM70)	
	Temps partiel (renouvellement) (AM11)	<ul style="list-style-type: none"> - Discrétionnaire - De droit pour donner des soins - De droit pour adoption - De droit pour naissance - Personnel d'enseignement – de droit pour naissance - Personnel d'enseignement – de droit pour adoption - Personnel d'enseignement – de droit pour donner des soins - Personnel d'enseignement – discrétionnaire - De droit pour créer ou reprendre une entreprise - De droit pour fonctionnaires handicapés
	Temps partiel thérapeutique (CNRACL) (AM12)	
	Temps partiel thérapeutique (régime général) (AM13)	

Positions	Congé parental (AP25)	
	Congé parental (renouvellement) (AP26)	
	Détachement de droit (renouvellement) (AP17)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour exercer un mandat syndical - Pour exercer fonction de membre du gouvernement - Pour exercer un mandat de député, de sénateur - Pour exercer un mandat de membre assemblée européenne - Pour exercer un autre mandat électif (communes plus de 20 000) - Pour accomplir un stage
	Détachement de plein droit (AP16)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour accomplir un stage - Pour exercer un mandat syndical - Pour exercer fonction de membre du gouvernement - Pour exercer un mandat de député, de sénateur - Pour exercer un mandat de membre assemblée européenne - Pour exercer un autre mandat électif (communes + 20 000...)

	<p>Détachement discrétionnaire (AP01)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur emploi fonctionnel - Auprès d'une administration de l'Etat - Après d'une coll. Territoriale ou d'un EP - Auprès d'une entreprise publique - Auprès des établissements de santé publique - Auprès d'entreprise ou organisme privé ou association - Participer à une mission de coopération - Dispenser un enseignement à l'étranger - Remplir une mission d'intérêt publique à l'étranger - Exécuter travaux de recherches d'intérêt nat. - Auprès d'un organisme de formation - Auprès d'un député ou sénateur - S'engager dans une formation militaire - Auprès d'un médiateur - Auprès du CNIL - Auprès du CSA - Sur un emploi de cabinet - Suite à un reclassement pour inaptitude physique - Il art. 3 loi 2000-628 administration état membre ou accord - Espace économique européen
--	---	--

	<p>Détachement discrétionnaire (renouvellement) (AP02)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur emploi fonctionnel - Auprès d'une administration de l'Etat - Après d'une coll. Territoriale ou d'un EP - Auprès d'une entreprise publique - Auprès des établissements de santé publique - Auprès d'entreprise ou organisme privé ou association - Participer à une mission de coopération - Dispenser un enseignement à l'étranger - Remplir une mission d'intérêt publique à l'étranger - Exécuter travaux de recherches d'intérêt nat. - Auprès d'un organisme de formation - Auprès d'un député ou sénateur - S'engager dans une formation militaire - Auprès d'un médiateur - Auprès du CNIL - Auprès du CSA - Sur un emploi de cabinet - Suite à un reclassement pour inaptitude physique - Il art. 3 loi 2000-628 administration état membre ou accord - Espace économique européen
	<p>Dispo. d'office si demande réint. Avt terme détachement ou hors cadres (AP09)</p>	
	<p>Dispo. d'office si refus offre ap. détacht, congé parental ou hors cadres (AP10)</p>	
	<p>Disponibilité de droit (AP04)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour élever enfant – 8 ans ou soins handicapé - Pour suivre son conjoint ou partenaire lié par un PACS - Pour adopter enfant dans DOM/TOM ou étranger - Pour exercer un mandat électif local - Pour donner soins à conjoint, enfant, ascendant

	Disponibilité de droit (renouvellement) (AP05)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour élever enfant – 8 ans ou soins handicapé - Pour suivre son conjoint ou partenaire lié par un PACS - Pour adopter enfant dans DOM/TOM ou étranger - Pour exercer un mandat électif local - Pour donner soins à conjoint, enfant, ascendant
	Disponibilité d'office pour des raisons de santé après avis de la C.R.* (Commission de Réforme) (AP08)	<ul style="list-style-type: none"> - Après épuisement des droits à congés maladie contractée dans l'exercice des fonctions - Avant retraite
	Disponibilité d'office pour des raisons de santé après avis de la C.M.* (Comité Médical) (AP07)	<ul style="list-style-type: none"> - Après épuisement des droit à congés maladie - Dans l'attente reclassement pour inaptitude physique
	Disponibilité sur demande (AP19)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour convenances personnelles - Pour exercer une activité dans organisme international - Pour exercer une activité dans une entreprise publique - Pour créer ou reprendre une entreprise - Pour études, recherches d'intérêt général
	Disponibilité sur demande (renouvellement) (AP20)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour convenances personnelles - Pour exercer une activité dans organisme international - Pour exercer une activité dans une entreprise publique - Pour créer ou reprendre une entreprise - Pour études, recherches d'intérêt général
	Fin de congé parental + réintégration (AP27)	

Fin de détachement de plein droit + réintégration (AP18)	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme d'un détachement de courte durée - Au terme d'un détachement de longue durée - Avant le terme d'un détachement sur demande admin. origine - Avant le terme d'un détachement sur demande admin. d'accueil - Avant le terme d'un détachement sur demande du fonctionnaire - Au terme d'un stage
Fin de détachement discrétionnaire + réintégration (AP03)	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme d'un détachement de longue durée - Administration d'origine - Avant le terme d'un détachement sur demande du fonctionnaire - Fin emploi fonctionnel - Avant le terme d'un détachement sur demande administration d'accueil - Au terme d'un détachement de courte durée
Fin de disponibilité de droit + réintégration (AP06)	
Fin de disponibilité d'office et réintégration (AP15)	
Fin de disponibilité sur demande et réintégration (AP21)	
Fin de mise hors cadres + réintégration (AP24)	
Hors cadres (AP22)	<ul style="list-style-type: none"> - Auprès d'une administration publique - Auprès d'un organisme internationaux - Organismes d'intérêts communal, départemental, régional - Auprès d'entreprises publiques
Hors cadres (renouvellement) (AP23)	<ul style="list-style-type: none"> - Auprès d'une administration publique - Auprès d'un organisme internationaux - Organismes d'intérêts communal, départemental, régional - Auprès d'entreprises publiques
Maintien dispo. si refus offre suite détach., congé parental, hors cadres (AP14)	
Maintien en dispo. après épuisement des droits C.M. contractée exercice fonctions (AP12)	
Maintien en dispo. si demande réintégration avant terme prévu d'un détachement (AP13)	

	Maintien en dispo. dans l'attente d'un poste vacant après dispo. (AP29)	
	Maintien en disponibilité pour raison de santé après avis du C.M. (AP11)	
Recrutement	Mutation interne suite à changement d'affectation avec modification de situation administrative ou résidence (AR52)	
	Mutation interne suite à changement d'affectation sans modification de situation administrative ou résidence (AR51)	
	Prise en charge d'un fonctionnaire titulaire (AR41)	<ul style="list-style-type: none"> - Par le CDG - Par le CNFPT - Par le CDG d'un fonctionnaire déchargé de fonctions
	Prolongation de stage (AR25)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour congé maladie - Pour temps partiel - Pour congé de maternité ou d'adoption - Pour congé de présence parentale
	Prorogation de stage pour insuffisance professionnelle (AR26)	
	Recrutement par détachement (sans L.A.) (AR20)	<ul style="list-style-type: none"> - Autre grade même collectivité (loi 2004-809 du 13.08.2004) - D'un militaire (Article R4139-2 code défense) - D'une autre fonction publique - D'une autre collectivité - Suite à reclassement pour inaptitude physique - De France Télécom - Fonctionnaire de l'Etat (loi 2004-809 du 13.08.2004) - Sur emploi de cabinet
	Recrutement d'un stagiaire intercommunal à temps non complet (AR44)	<ul style="list-style-type: none"> - Sans reprise de services antérieurs employeur d'origine - Reprise services de droit privé employeur d'origine - Reprise services de droit public employeur d'origine
	Recrutement d'un titulaire (AR40)	<ul style="list-style-type: none"> - Par mutation - A temps non complet (cumul d'emplois)
	Recrutement d'un titulaire par intégration directe (AR43)	

Recrutement d'un titulaire sur un emploi fonctionnel (AR60)	
Recrutement sans stage cat. C (sans concours) (AR28)	
Recrutement sans stage cat. C (L.A. après concours) (AR30)	
Recrutement sans stage cat. C (L.A. après promotion interne) (AR31)	
Recrutement sans stage cat. A (L.A. après concours) (AR37)	
Recrutement sans stage cat. B (L.A. après concours) (AR36)	
Recrutement stagiaire par détachement après concours (AR10)	
Recrutement stagiaire par détachement après promotion interne (AR15)	
Recrutement stagiaire par détachement sans concours (AR11)	
Recrutement stagiaire TC avec liste d'aptitude (AR01)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TC sans liste d'aptitude (AR02)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TNC avec liste d'aptitude (AR03)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TNC sans liste d'aptitude (AR04)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Réintégration après exclusion temporaire de fonction (AR17)	
Réintégration après privation des droits civiques (AR65)	
Titularisation (AR55)	

	Titularisation d'un agent sous contrat PACTE (AR57)	
	Titularisation d'un travailleur handicapé (AR58)	
	Transfert vers une autre personne publique (AR42)	
Sanctions	Abaissement d'échelon (s) (AS20)	
	Avertissement (AS05)	
	Blâme (AS10)	
	Exclusion définitive du service (stagiaire) (AS40)	
	Exclusion temporaire de fonctions (AS16)	<ul style="list-style-type: none"> - De 4 à 15 jours (2ème groupe) - De 16 jours à 2 ans (3ème groupe) - De 4 à 15 jours (stagiaire)
	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 3 jours maxi (AS15)	<ul style="list-style-type: none"> - Agent stagiaire - Agent titulaire
	Mise à la retraite d'office (AS30)	
	Rétrogradation (AS25)	
	Révocation (AS35)	
	Traitement	Attribution de la NBI (AT05)
Attribution de IAT (AT61)		
Attribution IEMP (AT60)		
Attribution IFTS (AT70)		
Attribution IHTS (AT59)		
Attribution du régime indemnitaire (AT77)		
Classement stagiaire suite reprise services antérieurs (AT18)		
Majoration NBI zone urbaine sensible (+50%) (AT06)		
Reclassement dans un nouveau cadre d'emplois (AT35)		
Reclassement dans un nouveau grade (AT30)		- Reclassement 3 tranches 2007-2009
Reclassement dans une nouvelle échelle (AT50)		

	Reclassement indiciaire avec modification carrière (AT25)	<ul style="list-style-type: none"> - Reclassement indiciaire - Reprise des services publics - Reprise des services privés - Ancien militaire - 3ème concours
	Retenue sur salaire pour absence de service fait (AT45)	
	Revalorisation indiciaire 01/07/2008 (AT21)	
	Revalorisation indiciaire sans modification de carrière (AT20)	
	Suppression de la NBI (AT10)	
	Surcotation temps partiel (CNRACL) (AT40)	<ul style="list-style-type: none"> - Temps partiel - Temps non complet - Cessation progressive d'activité - Personnel enseignant - Travailleur handicapé > 80%

2- Non-titulaires de droit public

Type d'arrêté	Arrêté	Sous-menus
Congés	Voir à partir de la page 33	
Départ	Abandon de poste (XD15)	
	Décès (XD30)	<ul style="list-style-type: none"> - Imputable au service - Non imputable au service
	Démission (XD05)	
	Départ épuration fichier (propre CDG 50) (XD01)	
	Fin de contrat (XD35)	
	Licenciement (XD10)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour inaptitude physique - Pour insuffisance professionnelle - Pour suppression d'emploi - Pour inaptitude à l'exercice des fonctions (travailleur handicapé) - Pour motif disciplinaire - En cours ou au terme d'une période d'essai - Après suppression d'une activité accessoire

	Licenciement après suppression de poste (XD11)	
	Licenciement pour inaptitude physique (XD12)	
	Perte de la qualité d'agent public (XD20)	
	Radiation des effectifs après transfert total d'activité (XD40)	
	Retraite (XD25)	<ul style="list-style-type: none"> - Normale - Invalidité
Modalités d'exercice	Cessation Progressive d'Activité (XM15)	
	Changement durée hebdomadaire de travail inférieur ou égal à 10 % (XM05)	
	Changement durée hebdomadaire de travail supérieur à 10 % (XM06)	
	Fin suspension (XM25)	
	Mise à disposition d'un agent en CDI (XM01)	
	Réintégration à temps plein après temps partiel (XM11)	<ul style="list-style-type: none"> - Discrétionnaire - De droit pour naissance - De droit pour adoption - De droit pour donner des soins - De droit pour créer ou reprendre une entreprise
	Réintégration à temps plein après temps partiel thérapeutique (XM04)	
	Réintégration après mise à disposition d'un agent en CDI (XM02)	
	Suspension (XM20)	
	Temps partiel (XM10)	<ul style="list-style-type: none"> - Discrétionnaire - De droit pour naissance - De droit pour adoption - De droit pour donner des soins - De droit pour créer ou reprendre une entreprise
Temps partiel thérapeutique (XM03)		

Positions	Congé de mobilité d'un agent en CDI (XP08)	
	Congé parental (XP01)	
	Congé sans rémunération sur demande (XP06)	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un enfant DOM/TOM ou étranger - Elever un enfant – 8 ans ou donner des soins - Convenances personnelles - Création ou reprise d'une entreprise - Accomplissement du service national - Pour suivre son conjoint ou son partenaire PACS - Pour fonctions ou mandat politiques
	Congé sans traitement pour inaptitude physique (XP04)	
	Réintégration après congé de mobilité (XP09)	
	Réintégration après congé parental (XP03)	
	Réintégration après congé sans traitement inaptitude physique temporaire (XP05)	
	Réintégration après un congé sans traitement (XP07)	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un enfant DOM/TOM ou étranger - Elever un enfant – 8 ans ou donner des soins - Convenances personnelles - Création ou reprise d'une entreprise - Accomplissement du service national - Pour suivre son conjoint ou son partenaire PACS - Pour fonctions ou mandat politiques
	Renouvellement d'un congé parental (XP02)	
Recrutement	Activité accessoire d'un fonctionnaire (XR22)	
	Besoin occasionnel (XR04)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
	Besoin saisonnier (XR03)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
	CDD emploi permanent de secrétaire de mairie – de 1000 habitants (XR08)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement

CDD après reprise de gestion directe de service géré par entité privée (XR10)	
CDD après transfert activité d'une personne pub à une autre personne pub (XR23)	
CDD emploi dépendant autre autorité – 2000 hab. et group. – 10000 hab. (XR09)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
CDD emploi permanent – 17h30 hebdo/ - de 1000 habitants (XR07)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
CDD emploi permanent spécifique du niveau de la catégorie A (XR06)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
CDD pas de cadre d'emplois susceptible d'assurer les fonctions (XR05)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
CDI après reprise en gestion directe de service géré par une entité privée (XR16)	
CDI après transfert activité d'une personne pub à une autre personne pub (XR24)	
CDI emploi permanent – 17h30 hebdo/ - de 1000 habitants (XR13)	
CDI emploi permanent de secrétaire de mairie – 1000 habitants (XR14)	
CDI emploi permanent spécifique du niveau de la catégorie A (XR12)	
CDI emplois dépendants autre autorité – 2000 hab. et group. – 10000 hab. (XR15)	
CDI pas de cadre d'emplois susceptible d'assurer les fonctions (XR11)	
Contrat PACTE (XR18)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement - Prolongation (après maladie, maternité....)
Contrat travailleur handicapé (XR17)	
Contrat travailleur handicapé (renouvellement) (XR27)	
Emploi de cabinet (XR19)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
Emploi de direction (XR21)	

Mission de remplacement du centre de gestion (XR25)	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'un agent momentanément indisponible - Mission temporaire - Vacance temporaire emploi ne pouvant être pourvu statutairement - Renouvellement engagement
NT Transfert vers un EPCI (XR40)	
Recrutement stagiaire par détachement après concours (AR10)	
Recrutement stagiaire par détachement après promotion interne (AR15)	
Recrutement stagiaire par détachement sans concours (AR11)	
Recrutement stagiaire TC avec liste d'aptitude (AR01)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TC sans liste d'aptitude (AR02)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TNC avec liste d'aptitude (AR03)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Recrutement stagiaire TNC sans liste d'aptitude (AR04)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
Remplacement d'un titulaire indisponible temporairement (XR01)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement
Vacance d'un emploi ne pouvant être pourvu statutairement (XR02)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement initial - Renouvellement de l'engagement

	Vacataire (XR26)	
Sanctions	Avertissement (XS05)	
	Blâme (XS10)	
	Exclusion temporaire de fonctions (XS15)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour 6 mois maximum (CDD) - Pour 1 an maximum (CDI)
	Licenciement sans préavis ni indemnité (XS20)	
Traitement	Attribution de la NBI (agents handicapés) (XT06)	
	Classement travailleur handicapé suite reprise services antérieurs (XT18)	
	Modification de la rémunération (avenant) (XT01)	<ul style="list-style-type: none"> - Modification indiciaire - Changement de grade - Changement de cadre d'emplois
	Retenue sur salaire pour absence de service fait (XT02)	

2- Non-titulaires de droit privé

Type d'arrêté	Arrêté	Sous-menus
Congés	Voir à partir de la page 33	
Départ	Décès (YD06)	<ul style="list-style-type: none"> - Imputable au service - Non imputable au service
	Démission (YD02)	
	Fin de contrat (YD01)	
	Licenciement (YD03)	
	Licenciement pour inaptitude physique (YD04)	
	Retraite (non titulaire de droit privé) (YD05)	
Modalités d'exercice	Changement de la durée hebdomadaire de travail (avenant) (YM05)	
	Réintégration à temps plein après temps partiel (YM02)	

	Réintégration à temps plein après temps partiel thérapeutique (YM04)	
	Temps partiel (YM01)	<ul style="list-style-type: none"> - Sur demande pour raisons familiales - Congé parental d'éducation - Pour créer ou reprendre une entreprise
	Temps partiel thérapeutique (YM03)	
Positions	Congé de solidarité familiale (YP10)	
	Congé parental (YP01)	
	Congé sans rémunération pour reprendre ou créer une entreprise (YP08)	
	Congé sans solde (YP04)	
	Réintégration après congé pour reprendre ou créer une entreprise (YP09)	
	Réintégration après congé parental (YP03)	
	Réintégration après congé sans solde (YP05)	
	Réintégration après un congé de solidarité familiale (YP11)	
	Renouvellement d'un congé parental (YP02)	
Recrutement	Contrat adulte relais (YR08)	
	Contrat Assistant Familial (YR10)	
	Contrat d'accompagnement dans l'emploi « passerelle » (YR05)	
	Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) (YR04)	
	Contrat d'apprentissage (YR01)	
	Contrat d'avenir (YR37)	

	Contrat de mission intérim (YR06)	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement momentané d'un fonctionnaire absent - Vacance temporaire emploi ne pouvant être pourvu statutairement - Accroissement temporaire d'activité - Besoin occasionnel ou saisonnier
	Contrat d'engagement Educatif (YR09)	
	Contrat OPAC (YR02)	
	Contrat unique d'insertion (CUI) (YR07)	
	Recrutement stagiaire par détachement après concours (AR10)	
	Recrutement stagiaire par détachement après promotion interne (AR15)	
	Recrutement stagiaire par détachement sans concours (AR11)	
	Recrutement stagiaire TC avec liste d'aptitude (AR01)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
	Recrutement stagiaire TC sans liste d'aptitude (AR02)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
	Recrutement stagiaire TNC avec liste d'aptitude (AR03)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours
	Recrutement stagiaire TNC sans liste d'aptitude (AR04)	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise services publics - Reprise services privés - Ancien militaire - Sans reprise - 3ème concours

Sanctions	Avertissement (YS01)	
	Blâme (YS02)	
	Licenciement disciplinaire (YS06)	
	Mise à pied (YS03)	
	Mutation interne (YS05)	
	Rétrogradation ou déclasserment (YS04)	
Traitement	Modification de rémunération (YT02)	
	Retenue sur salaire pour absence de service fait (YT01)	



Il est indispensable que vous transmettiez les arrêtés / contrats saisis au Centre de Gestion, afin que nos services puissent les valider et les classer dans le dossier individuel des agents.

Exemples :

Stagiaires et titulaires

1- Nomination en qualité de stagiaire

The screenshot shows the 'Coll Test1' recruitment form. The 'Recrutement' dropdown menu is open, and 'Recrutement d'un fonctionnaire' is selected. A red box highlights this option, and a red arrow points to it from a yellow callout box on the right that says 'Sélectionner « Recrutement d'un fonctionnaire »'. Other options in the menu include 'Recrutement d'un non titulaire publ.' and 'Recrutement d'un non titulaire privé'.

The screenshot shows the 'Coll Test1' recruitment form. The 'Arreté' dropdown menu is open, and 'Recrutement stagiaire TNC sans liste d'aptitude (AR04)' is selected. A red arrow points to this option from a yellow callout box on the right. The callout box contains the text 'Sélectionner « Recrutement stagiaire ... »' followed by a list of conditions:

- TC avec liste d'aptitude → si l'agent est à temps complet et recruté après réussite à un concours,
- TC sans liste d'aptitude → si l'agent est à temps complet et recruté sans concours,
- TNC avec liste d'aptitude → si l'agent est à temps non complet et recruté après réussite à un concours,
- TNC sans liste d'aptitude → si l'agent est à temps non complet et recruté sans concours

The screenshot shows the 'Coll Test1' recruitment form. The 'Arreté' dropdown menu is open, and 'reprise services privés' is selected. A red arrow points to this option from a yellow callout box on the right. The callout box contains the text 'Sélectionner :' followed by a list of conditions:

- Reprise services publics * → si l'agent opte pour la reprise de ses services publics au moment de sa nomination,
- Reprise services privés * → si l'agent opte pour la reprise de ses services privés au moment de sa nomination,

* c.f. art. 6 et 7 du décret 87-1107 du 30 décembre 1987 modifié

- Ancien militaire,
- Sans reprise ,

→ si l'agent n'a pas de services antérieurs,
→ nomination provisoire (dans l'attente de la reprise des services antérieurs),

puis cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

[Retour à la liste des agents](#)

Identité **Carrière** Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Arrêté	Recrutement stagiaire TNC sans liste d'aptitude (AR04)	
	reprise services privés	
Date d'effet	15/04/2010	
Collectivité	Coll Test1	
Filière	technique	
Cadre d'emploi	adjoints techniques territoriaux	
Grade	adjoint technique territorial de 2ème classe	
Echelon	04	
Indice brut et majoré du classement	303	295
	Indice brut et majoré conservés	
Temps de travail hebdomadaire	25 h 0 mn	
Reliquat d'ancienneté	0 annee	4 mois 22 jours
N° de déclaration de vacance ou création de poste	0	
Commentaires		

[Retour](#) [Valider](#)

- 1) Saisir la date d'effet de l'arrêté,
- 2) Sélectionner la filière,
- 3) Sélectionner le cadre d'emploi,
- 4) Sélectionner le grade,
- 5) Sélectionner l'échelon → suite à la reprise des services (pour une nomination provisoire 1^{er} échelon),
Les indices s'affichent automatiquement après sélection de l'échelon,
- 6) Saisir le temps de travail hebdomadaire,
- 7) Saisir le reliquat d'ancienneté (0 a 0 m 0 j pour une nomination provisoire),
- 8) Saisir le N° de déclaration de vacance ou de création de poste,
- 9) Cliquer sur valider

ANOTER :

Pour que l'agent puisse conserver les indices qu'il possédait en tant que non titulaire de droit public, il faut que ce dernier opte pour la reprise de ses services de droit public au moment de sa nomination stagiaire.

Si tel est le cas , saisir l'indice brut et l'indice majoré conservés .

ATTENTION :

Prévoir un temps d'attente d'environ 15 secondes entre chaque sélection.

2- Titularisation

The screenshot shows the 'Coll Test1' interface. At the top, there is a navigation bar with links: AGENT, COLLECTIVITE, INSTANCES PARITAIRES, MEDECINE, REMPLACEMENT, PARAMETRAGES, STATISTIQUES, DOCUMENTS A IMPRIMER, LIENS. Below this, the user's profile information is displayed: T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002). A 'Retour à la liste des agents' button is visible. The main area contains several tabs: Identité, Carrière, Affectation fiche de poste, Prévention, Rémunération, Formations, Expériences. A yellow callout box with a red arrow pointing to the 'Arreté' dropdown menu contains the following instructions:

- 1) Sélectionner «Recrutement »
- 2) Sélectionner « Titularisation »
- 3) Cliquer sur Valider

The screenshot shows the 'Coll Test1' interface with the 'Arreté' form. The 'Arreté' dropdown menu is set to 'Titularisation (AR55)'. Below it, the 'Date d'effet' is set to 15/04/2011. The 'Reliquat d'ancienneté' section shows 1 annee, 4 mois, and 22 jours, with a 'Calcul' button. The 'Commentaires' section is empty. A red arrow points from the 'Historiques' tab to the 'Arreté' dropdown menu.

- 1) Saisir la date d'effet de l'arrêté,
- 2) Cliquer sur calcul et patienter environ 15 secondes,
Le reliquat d'ancienneté s'affiche automatiquement,
- 3) Cliquer sur valider

IMPORTANT :

Dès la nomination de l'agent, la collectivité doit en informer le CNFPT en vue de l'organisation de la formation d'intégration prévue par le décret n°2008-512 du 29/05/2008 et les statuts particuliers de chaque cadre d'emplois.

Sauf dispositions statutaires contraires, **la titularisation est subordonnée au respect de l'obligation de suivi de la formation d'intégration** (remise d'une attestation par le CNFPT à l'agent et à l'autorité territoriale).

ATTENTION :

Prévoir un temps d'attente d'environ 15 secondes entre chaque sélection.

3- Changement de durée hebdomadaire de service

Inférieur ou égal à 10%

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Modalités d'exercice

Arrêté Changement de DHS inférieur ou égal à 10 % (AM06)

Valider Annuler

- 1) Sélectionner « Modalités d'exercice »,
- 2) Sélectionner « Changement de DHS inférieur ou égal à 10% »,
- 3) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Arrêté Changement de DHS inférieur ou égal à 10 % (AM06)

Date d'effet 20/04/2011

Temps de travail hebdomadaire 26 h 00 mn

Commentaires

Retour Valider

- 1) Saisir la date d'effet de l'arrêté,
- 2) Saisir le nouveau temps de travail hebdomadaire,
- 3) Cliquer sur valider

Supérieur à 10%

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Modalités d'exercice

Arrêté Changement de DHS supérieur à 10% (AM05)

Valider Annuler

- 1) Sélectionner « Modalités d'exercice »,
- 2) Sélectionner « Changement de DHS supérieur à 10% »,
- 3) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Arreté Changement de DHS supérieur à 10% (AM05)

Date d'effet 24/04/2011

Temps de travail hebdomadaire 35 h 00 mn

Date du CTP 15/04/2011

Commentaires

Retour Valider

- 1) Saisir la date d'effet de l'arrêté,
- 2) Saisir le nouveau temps de travail hebdomadaire,
- 3) Saisir la date du Comité Technique Paritaire,
- 4) Cliquer sur valider

4- Mise à la retraite

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PAR

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Départ

Arreté Retraite (CNRACL) (AD34)

sur demande

Valider Annuler

- 1) Sélectionner « Départ »,
- 2) Sélectionner « Retraite (CNRACL) »
→ si l'agent effectue 28 heures ou plus sinon sélectionner « Retraite (Régime général) »,
- 3) Sélectionner le sous-menu, dans le cas présent « sur demande »,
c.f. liste des sous-menus page 4
- 4) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25047 TEST Titulaire adjoint technique territorial de 2ème classe Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Arreté Retraite (CNRACL) (AD34)

sur demande

Date de la demande 01/05/2011

Date d'effet 01/11/2011

Date de la CNRACL 01/10/2011

Commentaires

Retour Valider

- 1) Saisir la date de la demande effectuée par l'agent,
- 2) Saisir la date d'effet de l'arrêté,
- 3) Saisir la date de l'avis favorable de la CNRACL,
- 4) Cliquer sur valider

Non titulaires de droit public

RAPPEL :

Les différents motifs de recrutement d'un agent non titulaires de droit public

Loi du 26 janvier 1984 – Art. 3	Durée de l'engagement
Alinéa 1 : fonctionnaire momentanément indisponible	Durée correspondant à l'indisponibilité du fonctionnaire
Alinéa 1 : vacance d'un emploi	1 an maximum
Alinéa 2 : besoin saisonnier	6 mois maximum pendant une même période de 12 mois
Alinéa 2 : besoin occasionnel	3 mois maximum renouvelable une fois exceptionnellement
Alinéa 4 : absence de cadre d'emplois	3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans. Au delà de 6 ans, renouvellement en CDI
Alinéa 5 : emploi de catégorie A justifié par la nature des fonctions ou les besoins du service	3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans. Au delà de 6 ans, renouvellement en CDI
Alinéa 6 : temps non complet inférieur ou égal à 17h30 dans les communes et EPCI de moins de 1000 habitants	3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans. Au delà de 6 ans, renouvellement en CDI
Alinéa 6 : secrétaire de mairie dans les communes de moins de 1000 habitants	3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans. Au delà de 6 ans, renouvellement en CDI
Alinéa 6 : commune de moins de 2000 habitants ou regroupement de communes de moins de 10000 habitants lorsque la création d'un emploi dépend d'une décision qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public	3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans. Au delà de 6 ans, renouvellement en CDI

Pour plus de renseignements c.f. Loi du 26 janvier 1984 modifiée

1 - CDD emploi permanent à moins de 17h30 hebdomadaires pour une commune de moins de 1000 habitants

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES

D23312 DURAND MARTIN adjoint technique territorial de 2ème classe NT Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Comp

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Recrutement

Arrêté CDD emploi permanent - de 17h30 hebdo/ - de 1000 habitants (XR07)

engagement initial

Valider Annuler

- 1) Sélectionner « Recrutement »,
- 2) Sélectionner « CDD emploi permanent – de 17h30 hebdo/ - de 1000 habitants »,
- 3) Sélectionner « engagement initial » ou « renouvellement engagement »,
- 4) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

D23312 DURAND MARTIN adjoint technique territorial de 2ème classe NT Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité	Carrière	Affectation fiche de poste	Prévention	Rémunération	Formations	Expériences	Compétences	Absences	Evaluation	Retraite	Historiques
Arreté	CDD emploi permanent - de 17h30 hebdo/ - de 1000 habitants (xv) engagement initial										
Date d'effet	01/01/2011										
Date de fin incluse	31/12/2011										
Durée	360 calcul										
Collectivité	Coll Test1										
Filière	technique NT										
Cadre d'emploi	adjoints techniques territoriaux NT										
Grade	adjoint technique territorial de 2ème classe NT										
Echelon	01										
Indice brut et majoré du classement	297 295										
Temps de travail	Hebdomadaire	Mensuel	Annuel	Période							
	12 h 00 mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn	h mn
Commentaires											
Retour Valider											

- 1) Saisir la date d'effet du contrat,
- 2) Saisir la date de fin incluse,
- 3) Cliquer sur calculer,
- 4) Sélectionner la filière,
- 5) Sélectionner le cadre d'emploi,
- 6) Sélectionner le grade,
- 7) Sélectionner l'échelon,
Les indices s'affichent automatiquement après sélection de l'échelon,
- 8) Saisir le temps de travail,
- 9) Cliquer sur valider

A NOTER :

Répéter le même mode opératoire pour tous les autres types de contrats.

ATTENTION :

Prévoir un temps d'attente d'environ 15 secondes entre chaque sélection.

2 - Avenant (modification de l'indice de rémunération)

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

D23312 DURAND MARTIN adjoint technique territorial de 2ème classe NT Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté	Traitement
Arrêté	Modification de la rémunération (avenant) (XT01)
	modification indiciaire

Valider Annuler

- 1) Sélectionner « Traitement »,
- 2) Sélectionner « Modification de la rémunération (avenant) »,
- 3) Sélectionner « modification indiciaire »,
- 4) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

D23312 DURAND MARTIN adjoint technique territorial de 2ème classe NT Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Arrêté	Modification de la rémunération (avenant) (XT01)
	modification indiciaire
Date d'effet	01/03/2011
Filière	technique NT
Cadre d'emploi	adjoints techniques territoriaux NT
Grade	adjoint technique territorial de 2ème classe NT
Echelon	03
Indice brut et majoré du classement	299 297
	Indice brut et majoré conservés
Commentaires	

Retour Valider

- 1) Saisir la date d'effet,
- 2) Sélectionner la filière,
- 3) Sélectionner le cadre d'emploi,
- 4) Sélectionner le grade,
- 5) Sélectionner l'échelon,
Les indices s'affichent automatiquement après sélection de l'échelon,
- 6) Cliquer sur valider

ATTENTION :
Prévoir un temps d'attente d'environ 15 secondes entre chaque sélection.

Non titulaires de droit privé

Contrat Unique d'Insertion - CUI

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25014 TEST-DUPOIS Cedric Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté Recrutement

Arreté **Contrat unique d'insertion (CUI) (YR07)**

Valider Annuler

1) Sélectionner « Recrutement »,
2) Sélectionner « Contrat unique d'insertion (CUI) »,
3) Cliquer sur valider

Coll Test1

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

T25014 TEST-DUPOIS Cedric Coll Test1 (519002)

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Affectation fiche de poste Prévention Rémunération Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Retraite Historiques

Arreté Contrat unique d'insertion (CUI) (YR07)

Date d'effet 01/01/2011

Date de fin incluse 31/12/2012

Durée 720 calcul

Collectivité Coll Test1

Emploi ou métier Adjoint technique de 2ème class

Temps de travail

Hebdomadaire	Mensuel	Annuel	Période
20 h 0 mn	h mn	h mn	h mn

Commentaires

Retour Valider

1) Saisir la date d'effet,
2) Saisir la date de fin incluse,
3) Cliquer sur calcul,
4) Saisir l'emploi ou le métier,
5) Saisir le temps de travail,
6) Cliquer sur valider

A NOTER :

Répéter le même mode opératoire pour tous les autres types de contrats.

A SAVOIR :

Les contrats dits « aidés » (CUI, CAE, CES, Emploi Jeune, Contrat Avenir...) sont des contrats de droit privé.

ATTENTION :

Prévoir un temps d'attente d'environ 15 secondes entre chaque sélection.